



Section nationale INSERM

Le plan stratégique 2016-2020 de l'Inserm :

Quelle évolution de l'Institut ?

La Direction de l'Inserm élabore le plan **stratégique de l'Institut pour la période 2016-2020**. Elle a constitué 9 groupes de travail : 1) L'évolution des RH, 2) La simplification au quotidien de la vie des chercheurs, 3) Le sentiment d'appartenance à l'Inserm, 4) La labellisation des équipes et son sens, 5) Réflexion sur l'ensemble des structures et des outils, 6) Recherche technologique, coordination, 7) Renforcer la recherche fondamentale, 8) Valorisation de la recherche, 9) Intégrité scientifique et liens d'intérêt.

Les délégués régionaux et les directeurs d'ltmo occupent une bonne place dans ces groupes

Un Inserm ultra finalisé sans perspective d'emploi pour les précaires

Ce plan stratégique est la déclinaison pour l'Institut du programme Européen Horizon 2020 qui fait de l'innovation et du transfert la clef de voûte de l'organisation des systèmes nationaux de recherche. La recherche fondamentale n'a de place que si elle est susceptible de donner lieu à des applications sources de profits pour les industriels. Les 9 défis sociétaux de l'ANR déclinent le programme Horizon 2020.

L'organisation de la recherche, qui n'a plus grand-chose à voir avec la science, est subordonnée à la logique managériale. Ainsi, le 1er groupe de travail est celui de la fonction RH. La recherche fondamentale n'apparaît qu'en 7e place derrière la recherche technologique.

La logique managériale est d'autant plus prégnante que l'austérité conduit la Direction à réduire le nombre de formations que l'Inserm finance : ainsi, **au Conseil Scientifique du 6 novembre, la Direction a annoncé qu'une trentaine d'équipes ne seraient pas créées en 2015**, malgré l'avis positif des instances scientifiques (CS et CSS). Le groupe 2 n'a-t-il pas pour axe de travail l'optimisation des coûts ? D'où les groupes 3, 4, 5 sur l'appartenance à l'Inserm et sur la labellisation des formations et la réflexion sur l'ensemble des structures. L'Inserm n'est plus sur une logique de développement. Les précaires n'ont pas vocation à être intégrés. Pour le groupe 1 « le passage à l'Inserm doit être une valeur ajoutée et un label », sous entendu pour Pôle Emploi.

Vers un organisme de recherche technologique

Dans son interview parue dans le dernier numéro de Science & Santé, le PDG de l'Inserm, Y Levy, reconnaît implicitement que l'Institut n'a plus de politique propre. L'Inserm doit être en adéquation avec Horizon 2020, soit avec les partenaires industriels ainsi que les associations de malades. Il est clair que les enjeux de la connaissance ne font pas partie des préoccupations du PDG. Les scientifiques ont tout lieu d'être inquiets. Le comité ad hoc mis en place par le ministère pour décliner la stratégie nationale de recherche dans les sciences de la vie proposait, dans son pré rapport intitulé « Santé et Bien Etre », ni plus ni moins d'abandonner toute démarche expérimentale et de cantonner les recherches à l'humain en comparant par la modélisation informatique les données des états pathologiques et de l'état sain et d'en déduire des molécules à usages thérapeutiques. Cette régression conceptuelle, conséquence de la vassalisation de l'Inserm à l'université médicale, permet de justifier les fermetures de laboratoires dont les thèmes sont trop éloignés des finalités hospitalières.

Comme le montre la citation concluant l'interview du PDG, **le plan stratégique n'a d'autre but que de faire évoluer l'Inserm en un institut de recherche technologique devant être au service des services hospitaliers et des industriels de la santé**. D'où la priorité donnée à la création des plateformes et à leur affectation en IT qui, dans le cadre de la pénurie de postes, ne peut se faire qu'au détriment des unités. Ces plateformes de laboratoire et de service satelliseront autour d'elles des équipes de recherche de plus en plus fragilisées car démunies en personnels et en moyens

Le PDG affirme sans rire qu'il souhaite que la réflexion collective sur le plan stratégique soit ouverte à tous les personnels de l'institut. Jusqu'ici la réflexion est circonscrite au niveau des décideurs. Elle se réduit pour les CSS à répondre à un questionnaire sur la labellisation des unités. Le CS participe mais sur les bases tracées par la Direction. Quant aux organisations syndicales, elles sont ignorées.

Un organisme de plus en plus éloigné de ses personnels

Le PDG souhaite aussi lancer la réflexion sur le **sentiment d'appartenance à l'Inserm**, ses valeurs et son identité. Le SNTRS-CGT souhaite apporter son point de vue sur la question.

Les personnels s'identifient de moins en moins à leur Institut. Tout a été fait pour qu'il en soit ainsi.

Les programmes de recherche sont définis par l'ANR et non par l'Inserm. Les CSS ont été marginalisées dans l'évaluation des unités par l'AERES. Les présidents d'université interviennent dans les décisions de création et de reconduction des unités Inserm sur les sites. Les scientifiques sont marginalisés dans l'Institut au profit des hospitalo-universitaires.

Avec le développement de la précarité et le très faible nombre de recrutements, il y a de moins en moins de personnels Inserm dans les formations de l'Institut.

La multiplication des plates formes place de plus en plus de personnels IT sous une hiérarchie non Inserm. L'administration n'est plus au service des unités, mais est devenue un système de contrainte, de contrôle et de sanction. La Direction est sourde au malaise et à la souffrance des personnels, conséquences de l'accroissement continu de la charge de travail et du management technocratique. L'Institut n'a que mépris pour les 40% de précaires qui constituent son personnel et dont le devenir est le cadet de ses soucis.

Ce ne sont pas les personnels qui s'éloignent de l'Institut, mais c'est l'Institut qui s'éloigne de ses personnels. Ces derniers se reconnaissent de moins en moins dans un organisme si peu respectueux d'eux et de plus en plus éloigné de l'objet même de la profession ; le développement des connaissances.

Pour que les personnels s'identifient à l'Inserm ; Il faut que leur travail soit reconnu par une rémunération reconnaissant la qualification, par des carrières revalorisées, par le recrutement massif des précaires des laboratoires et services. Il faut que la recherche soit financée majoritairement par des moyens récurrents permettant aux laboratoires de travailler. Il faut que les CSS retrouvent leurs prérogatives quant à l'évaluation des unités. Il faut que l'évaluation des unités de recherche et de l'activité des chercheurs repose sur la pertinence de la démarche scientifique et non sur des indicateurs arbitraires.

Les personnels de la recherche ont bien compris que le budget de la recherche n'est pas sacralisé malgré le discours mensonger du gouvernement. L'année 2015 et les suivantes seront difficiles à la fois pour l'emploi et les finances des laboratoires, du fait de la forte baisse des départs en retraite et de l'absence de création de postes. Il a été annoncé au Conseil Scientifique qu'il n'y aurait que **60 recrutements en Chargés de Recherche en 2015 pour 75 en 2014 !** Et la situation risque d'être plus dramatique pour les IT : il est envisagé environ **80 postes IT au recrutement en 2015 au lieu de 134 en 2014 !**

La bataille pour l'emploi a bien débuté avec la manifestation du 17 octobre à l'appel des syndicats et de Sciences en Marche. Elle doit s'amplifier en particulier lors de la **journée nationale d'action du jeudi 11 décembre 2014** à l'appel de l'**intersyndicale ESR, de Sciences en Marche, des Directeurs d'Unités, des collectifs de précaires, jour du vote du budget 2015 au Conseil d'Administration de l'Inserm !**

La défense de l'emploi, des salaires et des carrières est au cœur de l'action du SNTRS-CGT. En participant aux actions et **en votant pour le SNTRS-CGT avant le 4 décembre 2014 pour les élections professionnelles à l'Inserm** (Comité Technique, CAP, CCP non titulaires) et pour la **liste FERC CGT au CT MESR**, vous contribuerez à **changer le rapport de force en faveur des salariés de la recherche.**

ADMINISTRATIFS
CHERCHEURS
INGENIEURS
TECHNICIENS

THESARDS
REJOIGNEZ UN SYNDICAT
Intercatégoriel
Indépendant
Démocratique
Unitaire

J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T

NOM : Prénom :
Corps et grade :
Adresse du labo ou service :
Téléphone : Fax :
Courrier Electronique :